



## **Commission Féminine**

**Le 13 Septembre 2021**

**Présents :** D. ARNOULD - M. MALOREY - M. COLLETTE - N. GOHIER – P. SERFATY - E. LAVALLEY – C. LEGEARD

**Excusé(s) :** /

### **Ordre du jour :**

#### **1. Championnats 2021-2022 :**

- Seniors F à 7 : 33 équipes engagées, la Commission a décidée de faire 7 groupes par zone géographique pour effectuer les brassages, ce qui permettra de créer un championnat aller-retour avec 2 groupes de D1 et 2 groupes de D2 à partir du 6-7 novembre.

Les 2 premiers de chaque groupe seront en D1 ainsi que les 2 meilleures 3<sup>e</sup>.

- **La Commission précise que les rencontres peuvent se jouer à 8 si les 2 équipes sont d'accord.**

U18 : Avec 3 clubs engagés dans cette catégorie la commission n'a pu proposer un championnat, chaque club a été contacté en leur proposant une solution alternative qui a été acceptée.

U15 : Un championnat d'automne nord et sud a été mis en place à l'issue de celui-ci un championnat de printemps sera organisé avec un groupe D1 et D2.

U13 : 2 modules puis championnat avec D1 et D2.

U9 U11 : Un planning avec les dates de plateaux a été communiqué, il reste encore des lieux à définir, nous invitons les clubs qui ne l'ont pas encore fait à se positionner.

#### **2. Dérogation :**

*La commission a étudié les différentes demandes de dérogation, qui seront envoyer au comité directeur pour validation.*

16/09/2021, Pont Hébert

Maxime COLLETTE

Président de la Commission Féminine